

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
DU
Canada. }
(L. S.)

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc. etc. etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire ce pourra, Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial; NOUS FAISONS CONNAITRE par les présentes Notre Volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, NOUS AVONS CE JOUR donné des Ordres pour l'émanation de Nos WRITS en due forme pour convoquer un PARLEMENT PROVINCIAL dans Notre dite Province, lesquels Writs seront en date du SIXIÈME jour de NOVEMBRE courant, et retournables le VINGT-QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à l'exception cependant des Writs pour les Comtés de Saguenay et Gaspé, lesquels seront retournables, LUNDI, le DEUXIÈME jour de FÉVRIER prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Chevalier du Très-ancien et Très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ de QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce SIXIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la Quinzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

G. C. C.